

LE MAROC PROMOTEUR DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DE LA SOLIDARITE AFRICAINE

- Le Maroc a toujours agi en faveur de la promotion de la coopération et de la solidarité internationale. Il a ainsi inscrit son action dans le cadre des organisations internationales, convaincu que la conjugaison des efforts est seule à même de permettre de relever les défis socio-économiques auxquels sont confrontés notamment les pays en développement.
- Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et des efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Maroc a réalisé de nombreux projets socio-économiques au profit des pays africains (pluies artificielles, campagnes de vaccination, envoi d'experts nationaux en hydraulique et en agronomie, construction d'écoles, alphabétisation et éducation, octroi de bourses d'études et de formation professionnelle, construction d'infrastructures. . etc).
- Le Maroc a décidé, lors du Sommet Afrique-Europe de 2000, d'annuler l'ensemble de ses dettes envers les pays africains les moins avancés (PMA) et d'offrir un accès en franchise de droits et hors contingents à l'essentiel de leurs produits d'exportation.
- Pour le Maroc, la coopération entre les pays du Sud constitue un outil essentiel pour un développement réel, le Royaume conçoit cette coopération dans le cadre élargi d'un partenariat Nord-Sud basé sur le dialogue et la coopération.